

Lausanne, le 28 septembre 2017

Communiqué de presse

Augmentation des primes de l'assurance-maladie obligatoire Dans l'immédiat, le PLR Vaud appelle à la mise en œuvre de l'initiative « Une baisse d'impôts pour la classe moyenne »

Avec une augmentation de 4% pour les primes d'assurance-maladie moyennes par rapport à 2017, les primes de l'assurance-maladie obligatoire pour 2018 prennent une nouvelle fois l'ascenseur. Comme l'année passée, c'est en Romandie que la hausse est la plus massive, et notamment dans le canton de Vaud, où l'augmentation est la plus forte, et bien au-dessus de la moyenne suisse, avec +6,4%. En attendant que des solutions concrètes soient trouvées, le PLR Vaud propose la mise en œuvre rapide de l'initiative des Jeunes libéraux-radicaux vaudois (JLRV) « Une baisse d'impôts pour la classe moyenne ».

L'initiative des JLRV, soutenue par le PLR, les vert'libéraux et l'UDC, et qui a aboutie mi-août, a le mérite de pouvoir rapidement générer des effets concrets pour le contribuable. Le PLR Vaud sait qu'elle ne résoudra pas les problèmes de l'augmentation des primes de l'assurance-maladie obligatoire, qui doivent trouver des solutions à la source, au niveau des coûts de la santé. Cependant, les réponses tardant à arriver, le PLR Vaud propose d'agir là où les politiques le peuvent rapidement. L'initiative permettra de modérer la fiscalité des personnes physiques en contrepartie à la hausse chronique des primes.

Majoritaires au sein du Grand Conseil avec 54% des sièges, les trois partis du centre-droite qui soutiennent le texte des JLRV auront l'occasion d'unir leurs voix pour convaincre que l'initiative va dans le bon sens. En parallèle à ce texte qui vient de l'extérieur du Parlement, le PLR veillera également à ce que le principe du postulat de Claire Richard et consorts « Augmentation des primes d'assurances : arrêtons d'étrangler la classe moyenne » soit reconnu. Le texte, qui demande une étude de faisabilité au Conseil d'État, pourra dans tous les cas servir à promouvoir l'idée d'une déduction fiscale des primes d'assurance-maladie dans les organes de l'État.

Le PLR Vaud s'inquiète en outre de l'impact qu'aura l'augmentation des primes d'assurance-maladie obligatoire sur les coûts de l'aide sociale vaudoise. Alors que le projet de budget 2018 présenté hier par le Conseil d'Etat annonçait, pour ne rien changer, que le domaine du social enregistrera la hausse des dépenses la plus forte (+134 millions), on constate aussi que ce sont les subsides LAMal qui participent en premier lieu à cette augmentation (+52 millions).

La hausse continue du montant des primes d'assurance-maladie obligatoire doit être freinée, ceci met tout le monde d'accord. Mais avant toute chose, il convient d'identifier les raisons concrètes qui mènent à cette croissance des charges. Les assureurs-maladie sont souvent pointés du doigt, mais le PLR refuse d'en faire des boucs émissaires car les causes sont diverses. C'est tout le système de santé qui doit être passé à la loupe. Le PLR Vaud étudiera avec attention « les mesures cantonales » brièvement énumérées aujourd'hui dans le communiqué de presse du Département de la santé et de l'action sociale « Forte hausse des primes d'assurance-maladie 2018 et mesures cantonales pour y faire face ».

Contacts :

Frédéric Borloz, président du PLR Vaud, 079 204 43 30

Marc-Olivier Buffat, chef du groupe PLR au Grand Conseil, 079 252 78 20

Laurine Jobin, secrétaire générale du PLR Vaud, 079 936 71 65